

Communiqué de presse

« -18 ans, je contrôle ! »

## **Prévention et Modération et Vin & Société s'associent aux personnels de la distribution pour soutenir l'interdiction de la vente d'alcool aux mineurs**

Paris, le 15 décembre 2020

Les filières de boissons alcoolisées s'engagent pour faire mieux respecter l'interdiction de la vente de boissons alcoolisées aux mineurs. En partenariat avec la Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD), le Groupement Les Mousquetaires et le Mouvement E. Leclerc, les associations *Prévention et Modération* et *Vin & Société* ont conçu une formation numérique pour former les personnels de caisse à la bonne application de l'interdiction de la vente d'alcool aux mineurs.

Intitulé « -18 ans, je contrôle ! », cet e-learning est constitué d'une vidéo en motion design et de cas pratiques permettant de parcourir l'ensemble des situations auxquelles peuvent être confrontés les hôtes de caisse.

Le [module](#) est intégré aux plateformes de formation de l'ensemble des enseignes, tous circuits confondus. Une affichette apposée dans les salles de repos en rappelle les messages-clés, avec une signalétique identique à celle destinée aux clients, souvent apposée au sein des rayons alcool.

« *Le strict respect de l'interdiction de la vente de boissons alcoolisées aux mineurs constitue l'un des moyens les plus efficaces pour lutter contre l'accès des adolescents à l'alcool. Je remercie nos partenaires de la grande distribution de leur soutien actif au respect de cette interdiction légale indispensable à la protection des mineurs* », commente Michel Gayraud, Président de *Prévention et Modération*.

« *En première ligne pour faire appliquer la loi, les personnels de la distribution disposent ainsi d'une formation concrète fondée sur des consignes claires. Je tiens ici à les remercier : leur action responsable contribue efficacement au respect de l'interdiction de la vente d'alcool aux mineurs* » ajoute Joël Forgeau, Président de *Vin & Société*.

Cette formation vient concrétiser l'un des engagements des filières de boissons alcoolisées, pris dans le cadre de leur [contribution](#) au Plan national de santé publique « *Priorité Prévention* ».



Pour accéder au module : [Lien](#)

**18 ans VENTE D'ALCOOL : JE CONTRÔLE !**

LA VENTE D'ALCOOL AUX MINEURS EST STRICTEMENT INTERDITE.

**COMMENT FAIRE ?**

- Exigez un document qui prouve l'âge du client (photo obligatoire).
- Refusez systématiquement la vente si l'acheteur est mineur ou s'il refuse de justifier son âge.
- Appuyez-vous sur l'affichette légale, qui est présente en caisse et visible de tous.

**EN CAS DE CONTESTATION**

- Ne cherchez jamais à négocier.
- Faites appel à un responsable ou un agent de sécurité.

**POUR ALLER PLUS LOIN**  
Un module de formation digitale est à votre disposition.

10 MINUTES POUR COMPRENDRE  
L'INTERDICTION DE VENTE D'ALCOOL AUX MINEURS

Pour plus d'informations, rapprochez-vous de votre responsable.

LOGO DE L'ENSEIGNE

En partenariat avec fcd Fédération Française des Boissons de France Prévention et Modération VIN & SOCIÉTÉ

### A propos de Prévention & Modération :

Créée en 2019 par Brasseurs de France, la Fédération Française des Spiritueux et la Fédération Française des Vins d'Apéritif, l'association Prévention et Modération a pour mission de fédérer l'ensemble des initiatives des organisations professionnelles en matière de consommation responsable des boissons alcoolisées.

[www.preventionetmoderation.org](http://www.preventionetmoderation.org)

### A propos de Vin & Société :

Vin & Société est une structure unique en France, en ce qu'elle représente l'ensemble de la filière vitivinicole, producteurs et négociants. Ses membres sont au nombre de 28, à savoir 21 interprofessions régionales et 7 organisations professionnelles nationales. L'association valorise la place du vin dans notre pays et promeut la consommation responsable.

<http://www.vinetsociete.fr/>

---

### Contacts presse

Prévention et Modération : Nicky Guertin - 06 22 73 64 73 – [nicky.guertin@icloud.com](mailto:nicky.guertin@icloud.com)

Vin & Société : Valérie Fuchs - 06 62 49 64 85 – [fuchs\\_valerie@orange.fr](mailto:fuchs_valerie@orange.fr)